



ACP Athlétisme
www.athle-penvenan.org

Club Omnisports fondé le 27 Juillet 1973—Agréé J.S.L. le 7 Mars 1984 sous le
n° 22 S 468
Association loi 1901 SIRET :378 536 767 00015 APE :9312Z
Adresse : Mairie de PENVENAN 22710



NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Sexe :

Adresse :

Code postal :

N° de téléphone: Portable:.....

E-MAIL : **bien lisible svp.**

ASSURANCE

Le contrat d'assurance est consultable par chaque membre de l'A.C.P. auprès du Président.

Pour les licenciés mineurs :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage,

je, soussigné,

- en ma qualité : de(père, mère, représentant légal) de

l'enfant autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique
invasive, notamment, un prélèvement de sang.

- en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de

l'enfant. autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité
médicale

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux
du Club.

**Les athlètes licenciés à partir de benjamin s'engagent à participer au minimum à 2 compétitions
dans l'année : cross départemental, départementaux (salle et/ou extérieur).**

Fait à PENVENAN le :

(Signature des parents ou tuteur pour les mineurs)

Lu et approuvé

TARIFS SAISON 2023/2024

Montant de la cotisation annuelle (cotisation ACP 3€ incluse)
(Règlement par chèque à l'ordre de l'ACP Athlétisme)

Catégorie	A partir du 01/09/2023	Tarifs
Espoirs / Seniors / Vétérans	2005 et plus	120,00 €
Athlé running (licencié)		85,00 €
Junior	2006 / 2005	105,00 €
Minimes / cadets	2010 / 2007	100,00 €
Benjamins	2011 / 2012	100,00 €
Ecole athlétisme / Poussins	2013 / 2016	95,00 €
Loisirs adultes (non licencié)		50,00 €

Les jeunes âgés de moins de 25 ans qui, déjà inscrits dans une section de l'ACP, s'inscriront pour une nouvelle activité dans une autre section, bénéficieront d'une réduction de 20 € pour la nouvelle activité. Cette réduction sera valable jusqu'au 30 novembre de l'année.

Nous faire parvenir cette fiche d'inscription remplie accompagnée de :

- Du règlement par chèque (ou ticket sport) correspondant au montant de la cotisation annuelle
- Pour la prise d'une 1ère licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le Code du Sport de présenter un certificat médical.

Tenue à la charge du participant

Entraînements au complexe sportif Emile Robert :

EA/PO : Le mercredi de 13h45 à 15h15.

A Partir de Benjamin : Le samedi matin de 10h30 à 12h et le mercredi de 16h30 à 18h00.

Loisirs : le mardi et le jeudi à partir de 19h30.

De mai à septembre, les entraînements peuvent se dérouler en dehors du stade.

Loi Informatique et libertés(Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J'accepte la transmission des informations *Je refuse la transmission des informations*

Droit à l'image

Autorise l'association à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies ou vidéos représentant l'adhérent au sein de l'association sur son site internet ou toute autre publication la concernant.

J'accepte l'utilisation de mon image *Je refuse l'utilisation de mon image*

page : 2/2